



## Infos pratiques

### Adresse

France Services  
12 boulevard Garrau  
33220 Sainte-Foy-la-Grande

### Téléphone et mail

05 57 48 60 90 - 06 58 85 15 11  
bureau.mobilite@paysfoyen.fr

### Horaires

**Du lundi, mercredi, jeudi et vendredi**  
de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h

**Mardi**  
de 9h à 12h30 et de 14h30 à 17h



Avec le soutien financier de



# Bureau mobilité

**Accueillir  
Informé  
Orienter  
Accompagner.**

Scannez-moi !



# Pourquoi faire appel au Bureau mobilité ?

Je rencontre des difficultés pour me déplacer :

« J'ai besoin de trouver une solution pour me rendre au travail »

« J'ai un entretien pour un poste, comment m'y rendre »

« Je dois participer à une formation, comment y aller »

« Je dois aller à un rendez-vous médical et personne ne peut m'y conduire »



## Le Bureau mobilité peut vous accompagner !

### Les moyens de locomotion disponibles à la location ?



2 voitures thermiques



2 scooters  
2 voitures sans permis électriques



6 vélos électriques  
2 vélos classiques



### Le Transport d'utilité sociale - TUS



Mis en oeuvre le 1<sup>er</sup> janvier 2024 le TUS est porté par la CdC et assuré par l'association APREVA. Ce service de transport organisé avec un véhicule adapté facilite le quotidien de ceux qui en bénéficient pour se rendre à des RDV médicaux, France travail, visite de proches, ...

**Mais aussi ...** un accompagnement proposé par la Plateforme mobilité du Libournais.

--> 05 47 74 87 65



## Les tarifs :



8.5€ par jour  
10€ par jour pour bénéficiaires du FASTT



20€ par semaine



30€ par semaine



Locations soumises à condition !



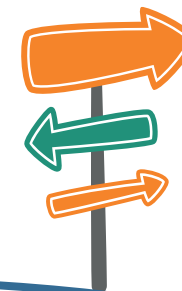
- Aller : de 0.40 € à 2.30 €  
- Aller-retour : de 0.80€ à 4.10€  
- Gratuit : pour les enfants de moins de 4 ans et pour l'accompagnant d'une personne ne pouvant se déplacer seule pour raison de santé.



2€ à 15€ par jour  
10€ à 80 € par semaine  
15€ à 25€ par mois

## Qui peut en bénéficier ?

- L'ensemble des services cités sont accessibles sous certaines conditions.
- Pour vérifier votre éligibilité à ces dispositifs veuillez contacter le Bureau mobilité ou vous rapprocher de votre conseiller France Travail, Missions locales, PLIE, Maison départementale des solidarités, ...



Nos partenaires :

